ABBY CONSULTING
SASU au capital de 30000 Euro
2507 avenue de l'europe
69140 RILLIEUX LA PAPE FRANCE
RCS de LYON n° 952897296

Le 24 / 01 / 2025 **à** 16 **H** 00 **Min**
Suite à la convocation du PRESIDENT par les moyens et délais légaux prévus dans les statuts, l'associé unique a décidé, en assemblée générale EXTRAORDINAIRE**, de statuer sur l'ordre du jour suivant :**

- Transfert de siège social
- Mise à jour des statuts

A son entrée en séance, une feuille de présence est signée par l'associé présent. Il est constaté que l'associé présent réunit le quorum requis par la loi. L'assemblée peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Il est ensuite décidé de composer le bureau.

Mlle LYONNET Aude **est désignée Président de l'assemblée et secrétaire de séance.**

PREMIERE RESOLUTION

- Transfert de siège social

L'assemblée, à compter du 24/01/2025**, a décidé de transférer le siége social de la société au :**

10 rue de Penthièvre
75008 PARIS FRANCE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

- Mise à jour des statuts

L'assemblée a décidé de modifier les Statuts en conséquence des résolutions prises au sein de cette assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

- Formalités légales

L'assemblée donne pouvoir à tout porteur de présent P.V. pour entreprendre les formalités légales de Publicité et de dépot au Greffe des Statuts modifiés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 17 **H** 00 **Min**

Le président

